



SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI QUERCY

**Projet de coopération interterritoriale Leader +
« Valorisation et sensibilisation à la culture occitane »**

CAHIER DES CHARGES

Avis d'Appel Public à la concurrence pour

La CREATION ET DIFFUSION D'UN SPECTACLE A partir du travail de récolement de la mémoire occitane réalisée dans chacun des territoires partenaires

CONTACTS :

Jihan GHIATI – Coordinatrice tourisme et culture
Philippe DARBOIS – Directeur du Syndicat Mixte du pays Midi-Quercy - Chef de projet
Leader+

Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy
12 rue Marcelin VIGUIE - BP 82
82800 NEGREPELISSE
Tél : 05 63 24 60 64 / Fax : 05 63 24 60 65
Mail : pays.midi.quercy@info82.com

5 territoires bénéficiant du programme européen LEADER+, dénommés GAL¹ Midi-Quercy, GAL Portes de Gascogne et GAL Armagnac, en Midi-Pyrénées, GAL Périgord Vert en Aquitaine et le GAL Pays de Guéret en Limousin, ont souhaité travailler ensemble sur la sensibilisation et la valorisation de la culture occitane et conduire à cette fin un projet de coopération interterritoriale.

La genèse de ce projet se trouve dans les constats et problématiques suivants : la culture occitane constitue un des fondements historiques de l'identité de ces territoires - le nombre de locuteurs occitans diminue de façon alarmante - les jeunes générations sont peu familiarisées avec la langue et la culture occitane – l'installation croissante de nouvelles populations ignorantes de cette culture représente un risque pour la cohésion sociale des territoires - un travail analogue de conservation de la mémoire occitane, a été réalisé dans 3 des 5 territoires partenaires, Midi-Quercy, Portes de Gascogne et Armagnac et dont les restitutions ont concerné essentiellement les locuteurs occitans qui ont pour la plupart contribué à l'enrichissement des collectes.

Dès leurs premières rencontres, les GAL Portes de Gascogne, Midi-Quercy, Armagnac et Périgord Vert se sont rencontrés et ont échangé sur la nécessité de valoriser la culture occitane et de conduire des actions de sensibilisation et de médiation à l'égard des populations locales non occitanophones. Cet échange a mis en exergue **le socle commun à trois de ces territoires puisqu'ils avaient conduit chacun dans leur territoire respectif, une action de sauvegarde scientifique, de conservation et de restitution de la culture orale selon le même encadrement méthodologique (opérations *Al Canton* ou *Al País*).** Cette mission de sauvegarde et de restitution, réalisée sur les 3 territoires Midi-Pyrénéens, s'est traduit in fine par la production de cassettes audio, de cassettes vidéo, de DVD et l'édition d'ouvrages. Les résultats de ce travail de mémoire ont été présentés au public lors de restitutions sous la forme de conférences-débats, projections audiovisuelles, concerts, veillées,...

La réflexion de ces territoires portait donc sur les actions de valorisation à mener, pour assurer la diffusion de la culture occitane auprès d'un public élargi.

Un 5^{ème} territoire, le Pays de Guéret en Limousin s'est joint au projet.

Scellés par cette problématique commune, ces 5 territoires ont conduit une réflexion qui prend la forme d'un projet de coopération interterritoriale dont l'objectif ultime est de « Valoriser la culture occitane pour assurer la transmission aux populations locales, aux nouveaux arrivants, aux jeunes et faciliter la compréhension mutuelle, la culture occitane étant un vecteur de lien social et un facteur de cohésion sociale »

Le projet doit permettre d'explorer de nouvelles méthodes de diffusion de la culture occitane à partir d'une mutualisation des informations, des outils et des moyens d'animation des différents territoires.

¹ La stratégie novatrice de développement est portée au niveau local par des Groupes d'Action Locale (GAL- de 50% de partenaires privés – 50 % partenaires publics) et porteurs d'un projet de territoire articulé autour d'une stratégie de développement durable. Le GAL est l'assemblée délibérante (structure publique ou associative) qui engage les fonds (FEOGA orientation) sur proposition d'un comité de programmation qu'il aura nommé. Il agit sous le contrôle du Centre National d'Aménagement des Structures Agricoles (CNASEA) qui est ici autorité de gestion et de paiement. Ces GAL attribuent directement ces fonds qu'ils gèrent en direct après sélection des opérations portées par des porteurs de projets locaux.

II Objet de la commande

Création et diffusion d'un spectacle vivant

La création :

La création du spectacle est fondée sur les résultats du travail de sauvegarde et de collecte réalisé auprès des locuteurs occitans dans les cinq territoires. Les éléments collectés ont été rendus accessibles au public grâce à l'édition d'ouvrages, la production de CD, de cassettes vidéo ou de DVD. Le Périgord Vert a mené un travail de collecte orienté spécifiquement sur les personnages fantastiques, les contes et légendes occitanes. Le Pays de Guéret a conduit des enquêtes ethno-linguistiques. Le travail d'écriture prendra comme base ces éléments, communiqués par les territoires commanditaires.

La diffusion du spectacle :

2 par territoires soit 10 au total dont le coût est intégré au budget du projet (pré achat).

Il sera recherché par le directeur artistique, en collaboration avec les territoires partenaires, les économies d'échelle en termes de moyens logistiques (personnel et matériel techniques, en particulier)

III Pour qui ?

Les publics visés et en là réside une des difficultés du projet, sont à la fois les populations locales, imprégnées de culture occitane, les jeunes et les nouveaux arrivants.

Aussi, la culture occitane doit-elle être replacée dans un contexte contemporain afin de faire le lien entre l'héritage d'une culture et son inscription dans la recomposition sociale de nos territoires (notamment mixité des populations locales et intégration des nouveaux arrivants) favorisant sa compréhension et son appropriation, par tous. L'accessibilité est considérée comme fondamentale pour la réussite du projet de sensibilisation à la culture occitane et sera déterminant dans le choix de la proposition qui sera faite.

Pour qui ?

La population locale :

- Population locale et nouveaux arrivants
- locuteurs occitans
- jeunes

Pourquoi ?

- Pour favoriser une ré appropriation par les « anciens » en valorisant la culture « maternelle » et en les associant en retour de leur participation initiale au travail de collecte
- Pour sensibiliser les nouveaux arrivants et les jeunes et favoriser la compréhension mutuelle
- Pour créer un lien entre nouveaux arrivants et populations locales initiées ou non à la culture occitane
- Pour favoriser les liens intergénérationnels

IV La commande

Les missions dévolues au prestataire consistent en :

- **la création et la diffusion du spectacle**

Production/ organisation

Ecriture du spectacle

Mise en scène (dont moyens logistiques, techniques et humains nécessaires)

Répétitions

Diffusion - indiquer les moyens logistiques et l'équipe technique nécessaire.

Communication (prévoir la stratégie à mettre en place et les supports de communication liés à la diffusion du spectacle –la fabrication des supports est prise en charge par les territoires hors commande)

Les particularités de la commande :

➤ ***Un matériau de départ existant - fondement des travaux d'écriture et de mise en scène***

L'intérêt de ce projet réside dans la mise en commun d'un grand nombre de témoignages sur des territoires qui ont chacun une identité forte. De ce point de vue, **les différents dialectes occitans représentatifs des territoires concernés par le projet devront être intégrés au spectacle** selon la forme pour laquelle opéra le metteur en scène : bande son, vidéo, comédiens,...

Les matériaux issus de la collecte devront être exploités et mis en relief dans la création, en prenant en compte le fait que la création s'adresse tant à des locuteurs qu'à des non locuteurs.

Les documents fournis au créateur du spectacle sont en occitan dans le dialecte de la zone. Ce sont des témoignages vivants (CD, cassette vidéo, DVD) ou des textes rédigés. Si certains de ces témoignages sont partiellement sous-titrés ou traduits, **la connaissance de la langue occitane demeure importante pour la compréhension des sources documentaires.**

➤ ***Le thème choisi : les personnages fantastiques des contes et légendes***

Les partenaires à l'origine de la commande ont opté pour un thème commun, **les personnages fantastiques des contes et légendes occitanes.** Présents dans toutes les cultures traditionnelles, les personnages fantastiques évoqués dans les contes et légendes, comme la langue, cristallisent les particularismes culturels et les représentations du monde. Ce thème est par conséquent un vecteur exemplaire de témoignage d'une culture et pertinent en terme de sensibilisation.

Afin de donner une cohérence au spectacle et de contribuer à son accessibilité, **un fil conducteur sera recherché et mis en évidence.**

Quelques exemples de personnages fantastiques par secteur géographique :

Lomagne : hatilhièra, lop-pumer, mandagot

Armagnac : las hadetas

Périgord : la leberona

Midi-Quercy : lo drac, fachilhièras

Limousin : la birette, la bestie farrabine

➤ ***Mise en place d'une équipe professionnelle***

Pour les besoins du spectacle, une équipe sera constituée d'artistes et de techniciens professionnels. Il s'agit d'un parti pris par les commanditaires qui vise une production de qualité.

Une importance particulière est portée au fait que le directeur artistique propose un auteur (ou inversement) avec lequel elle/ il sera en mesure réaliser le projet et de le mener à terme.

➤ ***Une recherche artistique pluridisciplinaire***

Le spectacle de conte ou de théâtre devra inclure des images de la collecte, éventuellement de la musique, des lectures de textes, de la chorégraphie,...selon une recherche pluridisciplinaire.

Le mélange des formes artistiques fait partie intégrante de la commande. La volonté des commanditaires est que soit mise en avant d'une part, l'idée d'une Occitanie ouverte et riche des apports des autres cultures, et l'utilisation de formes contemporaines d'expression, d'autre part. De plus, l'utilisation d'images issues du travail de sauvegarde mené dans les territoires, permettra

d'illustrer la notion de dialogue entre générations, entre héritage culturel et transmission, et création contemporaine.

➤ **Forme du spectacle**

Les lieux de diffusion sont de jauge très inégale et pas tous adaptés à la diffusion de spectacles (lieux polyvalents, type salles des fêtes). Le spectacle devra pouvoir être adapté en conséquence.

➤ **Intégrer les acteurs locaux**

Les commanditaires souhaitent que les acteurs culturels locaux comme le grand public dont les jeunes, puissent bénéficier de l'expérience du processus de création du spectacle et du travail mené par des professionnels.

Il est ainsi prévu **deux temps de rencontres par territoire entre l'équipe artistique et le public : un séminaire et la répétition générale**. Le séminaire aura lieu entre le metteur en scène (et la compagnie ou l'équipe si possible), un élu du territoire et un technicien en charge du suivi du projet et le public (acteurs culturels locaux, écoles d'enseignement artistique, écoles bilingue ou calendretas,...public ciblé dans chacun des Pays partenaires). Il s'agira de présenter le concept à l'origine de cette commande publique, le travail d'écriture, les choix artistiques et le montage du projet. Le choix du public invité lors de ces rencontres reste propre à chaque territoire en fonction des spécificités de ses acteurs culturels. L'animation pourra être confiée le cas échéant aux instituts d'études occitanes présents sur la plupart des territoires, à une personne ressource, membre du comité technique de suivi du projet, aux foyers ruraux, etc.... Le territoire sera représenté par un élu, membre du comité de pilotage de suivi du projet et par le technicien, chargé du montage du projet.

Les acteurs culturels sollicités dans le cadre du séminaire pourront également assister à l'une des répétitions locales, précédant l'une des deux soirées prévues par territoire (associant notamment les élèves des écoles d'enseignement artistique). Une répétition dans chacun des territoires sera ainsi ouverte au public, sur invitation des territoires.

En amont, les territoires mobiliseront les acteurs culturels locaux, des collectivités locales, aux foyers ruraux, associations culturelles, etc ... et trouveront parmi eux les interlocuteurs motivés et ayant capacité à mettre en œuvre les actions de médiation afin de préparer les territoires et la population locale à la diffusion du spectacle. La diffusion du spectacle pourra idéalement être intégrée à la programmation de manifestations culturelles existantes.

La stratégie consiste à associer les relais de diffusion locaux afin de toucher le plus grand nombre d'habitants.

L'objectif de sensibilisation étant primordial, une attention particulière sera portée à l'accessibilité du spectacle destiné à être vu par un public non initié. Cette exigence est à expliciter dans la proposition à rendre aux commanditaires.

Option de résidence

Une résidence d'écriture et une résidence de mise en scène pourront être proposées en fonction des possibilités locales (un appel à candidature pourra être lancé dans les territoires) et des besoins de l'équipe (écrivain, metteur en scène). La résidence favoriserait la proximité et les liens directs avec certaines des personnes ressources ayant contribué à alimenter les travaux de collectage. La résidence pour la mise en scène favoriserait également les liens entre les troupes d'amateurs locales présentes dans chaque territoire, les écoles, les cours de théâtre, de contes et la troupe de professionnels constituée pour le spectacle.

V contraintes budgétaires

Budget total création et 10 diffusions : 80 000 €TTC

La répartition entre l'écriture, la mise en scène, les résidences si mises en place, les répétitions, la communication, les rencontres avec le public et la diffusion est laissée à l'appréciation du metteur en scène ; les commanditaires accordant une grande importance au travail d'écriture.

VI- Dispositif d'accompagnement du projet :

- Un **comité technique de suivi** composé de représentants, de techniciens des territoires partenaires, des services culturels des Régions concernées, des Départements mais aussi ponctuellement de personnes ressources issues du spectacle vivant, pourra apporter un soutien et un appui technique au projet dans son ensemble, selon les besoins du directeur artistique et de l'auteur. Sa composition pourra varier en fonction des nécessités ou de la demande. Son rôle consiste à veiller au respect des contraintes calendaires et budgétaires. Le comité technique pourra être chargé de la pré sélection des offres, en fonction du nombre de réponses reçues par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy. La décision finale revient au comité de pilotage.
- Un **Comité de Pilotage**, composé des représentants élus et des techniciens des territoires, des institutions culturelles, est chargé de sélectionner le projet qui lui semblera le mieux correspondre aux objectifs indiqués dans le présent cahier des charges. Il pourra également, le cas échéant intervenir en soutien à la mise en œuvre du projet.

VII - Documents existants

Travaux de collecte et de sauvegarde des différents territoires (livres, CD, cassettes vidéo, DVD), mis à la disposition de l'équipe retenue.

La synthèse des éléments collectés dans chacun des territoires est présentée en annexe du cahier des charges.

VIII - calendrier

La création du spectacle se conduira sur **une période maximum de 10 mois, du 16 octobre 2006 au 31 août 2007**, date à laquelle la création du spectacle devra impérativement être achevée.

L'objectif est de démarrer la diffusion du spectacle à partir du mois de septembre 2007.

IX - Modalités de présentation de la proposition, rendu et dispositions diverses

Formulation des candidatures et des offres :

Dossier à adresser au Président du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Pièces administratives :

- Lettre de candidature DC4 (document disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, « espace marchés publics »)
- Déclaration du candidat DC5 (document disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, « espace marchés publics ») ainsi que les pièces justificatives de la forme juridique du candidat (C1)
- Un RIB ou RIP

Présentation de l'offre :

- la présentation du projet
- la méthode de conduite du projet
- la composition de l'équipe artistique proposée, et l'expérience de chaque contributeur
- la composition de l'équipe technique et d'organisation proposée, et l'expérience de chaque contributeur
- la présentation du parcours artistique du directeur artistique ou du metteur en scène dont l'expérience de collaborations similaires récentes (moins de trois ans)

- un calendrier indiquant les différentes phases de création du spectacle (*Production/ organisation - Ecriture du spectacle - Mise en scène*, moyens logistiques, techniques et humains nécessaires – *Répétitions – Diffusion*, indiquer les moyens logistiques, techniques et humains nécessaires - *Communication (stratégie et conception)*)
- Tout autre élément permettant de présenter l'offre

Sélection de l'offre

En fonction de l'importance du nombre de candidatures reçues par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, une pré sélection des offres pourra être faite par le comité technique, tenant compte de la commande indiquée dans ce cahier des charges et des critères de sélection indiqués ci-dessous.

Le comité de pilotage se réserve la possibilité d'entendre les candidats jugés les aptes à assurer la prestation aux égards des critères énoncés. Les candidats seront alors convoqués pour la présentation orale de leur proposition dans un délai de 15 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Critères de choix (énoncés par ordre de priorité)

Le choix définitif tiendra compte de la réception du dossier complet (pièces administratives), de la réponse à la commande énoncée dans ce cahier des charges, des références professionnelles du candidat et des compétences mises en oeuvre, de la faisabilité technique de la proposition, des contraintes budgétaires respectées et d'un calendrier réaliste.

Date limite de remise des offres

Les prestataires devront remettre impérativement leur réponse à partir du présent cahier des charges au plus tard le **2 octobre 2006, 17h00**, au Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

Modalités de financement et de paiement

Ce projet fait l'objet d'un financement croisé de l'Union européenne via le programme Leader+, volet 2, des trois Conseils Régionaux concerné par ce projet de coopération (Midi-Pyrénées, Aquitaine et Limousin), des trois Conseils Généraux sur les quatre Départements concernés (Tarn-et-Garonne, Gers et Dordogne) et des GAL Partenaires, Maîtres d'ouvrage de cette opération, soit les GAL Midi-Quercy, Portes de Gascogne, Armagnac, Périgord Vert et Pays de Guéret.

Modalités de paiement

- un premier acompte de 30% du montant global du projet sera versé au prestataire à la signature du contrat engageant les parties, valant bon de commande et lancement de l'opération
- un second acompte de 30 % pourra être versé, à mi échéance, sur justification de l'avancement du projet eu égard du respect du calendrier et des dépenses engagées
- le solde sera versé à l'issue de la dernière diffusion du spectacle programmé
- le prestataire devra scinder la facturation à part égale entre les cinq GAL partenaires et maîtres d'ouvrage et l'adresser à chacun d'entre eux
- Tous les paiements (acomptes et solde) seront effectués par chacun des GAL partenaires, à part égale, par virement bancaire ou postal dans un délai de 45 jours suivant chaque échéance

Un contrat d'engagement fixera par écrit les engagements des parties contractantes, les missions du prestataire, le calendrier et les échéances et les modalités de paiement. Ce contrat vaudra bon de commande et lancement de l'opération.

Propriété et exploitation du Spectacle vivant

Conformément au code de la propriété intellectuelle, l'œuvre de création, en l'occurrence le spectacle faisant l'objet de cette commande, est la propriété de ses auteurs, s'agissant d'une œuvre de collaboration ou d'une œuvre collective. Le nom des auteurs devra être mentionnés systématiquement. Le dépôt et la déclaration de l'œuvre seront effectués auprès de la SACD par ses auteurs.

Le contrat qui sera établi entre les commanditaires et le prestataire intègrera l'acte de cession des droits d'exploitation pour les diffusions pré achetées dans le cadre de cette commande, précisant notamment la durée de la cession et les lieux de diffusion. Sera également négociée dans le cadre de ce contrat d'engagement la cession des droits d'exploitation (droit de reproduction) pour le captage vidéo du spectacle en vue de la réalisation d'un document audiovisuel pédagogique, constituant la phase 2 de cette opération et qui fera l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence. Enfin, sera négociée avec les auteurs la cession des droits d'exploitation pour une durée déterminée, sur chacun des territoires partenaires de ce projet, pour un droit de représentation des troupes locales d'amateurs ; ceci dans le souci du respect des objectifs initiaux du projet, soit la valorisation et la sensibilisation passant par l'appropriation localement du travail conduit dans le cadre de cette commande publique. Les projets d'adaptation comme les diffusions futures (non prévues dans le cadre de cette commande), feront l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la SACD ou des auteurs.

Annexes

N°1 Synthèses des éléments collectés sur les personnages fantastiques dans les Pays :

- Midi-Quercy, Portes de Gascogne, Armagnac
- Pays de Guéret
- Périgord Vert

N°2 Carte des GAL Leader+ et localisation des territoires partenaires du projet

Annexe N°1 : Synthèses des éléments collectés sur les personnages fantastiques dans les Pays

**Les personnages fantastiques du domaine occitan par C-P Bedel – 18/1/6
(Midi-Pyrénées/ Aquitaine/ Limousin)**

1) sont à éviter :

- les revenants (trèvas)
- les sorcières (mascas, .breishas.)
- les peurs (pours,...camacrusa)

2) en font partie :

- les fachilhieras, les hatilhieras, hadetas... (quand ces êtres ne sont pas confondus avec des revenants ou des sorcières)

Il s'agit d'êtres de petite taille, en général féminins qui vivent dans des grottes, font la lessive la nuit avec des battoirs en or incrusté de pierreries et qui dansent, toujours nuitamment la sarabande. Ces êtres détiennent le secret de la plante qui guérit de tous les maux et lorsqu'on les capture, ils doivent garder le secret.

Ces histoires sont attestées en Quercy Rouergue (Midi-Quercy), en Lomagne, en Armanhac au travers d'enregistrements vidéo numériques (nombreux et très intéressants en Armanhac), de la littérature (Peydegarros, XVI^{es}, en Lomagne) et des témoignages oraux publiés dans la collection Al canton (Midi-Quercy).

- Le drac, le diable
C'est un être protéiforme, qui se transforme à volonté, tantôt en agneau ou en mouton noir, tantôt en écheveau de fil rouge, tantôt en couteau ou encore en beau jeune homme séduisant des jeunes filles...
Parfois terrible, souvent facétieux, il effraie le bétail dans les étables et joue des mauvais tours aux naïfs, mais il est souvent berné. On dit parfois qu'il est le fils du diable et on le confond souvent avec ce dernier, dans des récits pourtant très païens. Attesté en Midi-Quercy et en Lomagne.
- Lo lop paumèr
Ce loup garou attesté en Gascogne est un être humain qui revêtant une peau de loup devient loup lui-même. Pour le mettre en fuite, il faut frapper son ombre.
- Gargantua
Ce géant ou d'autres tel Aran sont présents dans de nombreux récits étiologiques liés au franchissement d'une vallée (enjambée d'une vallée).

Envoi de **Monique Burg** pour le **Périgord Vert**, en mars 2006 et amendé à la fin de l'enquête en juillet 2006.

Voici ce que j'ai rencontré au cours de mon enquête dans le Pays Périgord Vert.

Je le présente sous 3 catégories :

- 1- les êtres à **forme humaine ou animale**
- 2- les êtres à **forme indéfinie**
- 3- les êtres **protéiformes**

1-Forme humaine ou animale

Lo leberon, la leberona

Homme, femme, qui revêt une peau de bête ou de vieux habits, qui doit marcher et qui se fait parfois porter; on ne sait pas pourquoi il doit marcher; il peut se faire porter, pour les voler, par des gens qui reviennent de vendre

du bétail à la foire; il peut les forcer à les emmener chez eux ou chez quelqu'un d'autre pour voler ce qui est dans leur maison.

-Un leberon se jette sur le dos d'un homme et lui dit qu'il le laissera tranquille s'il lui donne ses boeufs. L'homme accepte. Le leberon s'en va avec les boeufs . L'homme lui tire dessus, l'atteint à la cheville. Quelques jours après, l'homme reconnaît le leberon grâce à sa blessure.

-Des gens, pour économiser le bois, au lieu de veiller dans la maison, vont veiller dans le "cledier"(séchoir à châtaignes)

Là, un leberon vient se joindre à eux "pour se chauffer" pensent les hôtes. Il ne dit rien, les gens non plus, puis au bout d'un moment il s'en va.

-Deux employés, dans une ferme, partagent le même lit. Tous les soirs, l'un d'eux sort sous prétexte de se promener.

Une nuit l'autre va l'épier. Il le voit revenir de sa promenade, trainant une dépouille de chien qu'il se met à manger.

Il est un leberon. Le lendemain comme l'heure du déjeuner a été retardée, le suiveur se plaint d'avoir faim. Le promeneur, lui, dit qu'il n'a pas faim. Le suiveur lui dit que ce n'est pas étonnant puisqu'il a mangé un chien.

Le leberon ainsi découvert, se lamente, disant qu'il va devoir recommencer à purger sa peine la nuit suivante.

La torna ou la beitia blancha : le revenant

- L'âme des morts en détresse que l'on peut apaiser en faisant dire des messes

D'où l'accusation portée sur des curés :ils paient des gens pour faire la torna; ceux-ci revêtent un drap blanc et vont faire

peur aux femmes qui reviennent de la veillée afin qu'elles achètent des messes pour les morts.

-Une personne qui revêt un drap blanc pour le plaisir d'effrayer les gens.

Las fadetas: les petites fées

Des petites femmes qui vivent dans des grottes, qui ne se montrent pas, et qui vont parfois dans les maisons pour se réchauffer.

Des fadetas à la solde de gens riches vont dans les maisons, pour voler des enfants et les rendent un peu plus tard.

Le diable, ses aides, ses esclaves

- Les chats qui se rassemblent le soir de mardi-gras pour danser.
- Les oiseaux de mauvais augure : le pinson, la chouette, la dame-blanche.
- Les gens qui vendent leur âme au diable en échange d'une aide dans leur travail.
- Rampano**, un des noms du diable :
Il sert de menace pour dissuader les enfants de faire ce qui déplaît aux adultes.

La Vielha: la vieille

Elle loge dans le puits, la mare; elle sert de menace pour dissuader les enfants de s'en approcher.

Burgou

Un bandit qui a bien existé et qui pourrait venir chercher les enfants pas sages.

Lo Daiüt, lo Betard, la Derama, la Bigorna

Pour piéger un naïf ou un trop sur de lui, on l'invite à chasser cette bête.

2-Pas de forme définie**La Mitarna ou Mitarda**

Lorsque dans un champ, du blé est aplati, on dit que c'est elle qui l'a fait.
Elle peut être le vent qui passe sous la porte, l'hiver.

La Beirana

Pas de spécificité connue, mais on a entendu parler d'elle.

La Chaça volanta ou la Chaça Fangalhera

Pour certains, c'est soit :

- les âmes des morts qui errent dans le ciel
- le cri des grues
- des pleurs d'enfants
- des nuages et un vent violents
- des bruits dans les bois

Pour d'autres, il ne s'en parle que par comparaison :

- tel groupe de personnes ou d'enfants fait tant de bruit " qu'on dirait la chasse volante"

Los surciers, las surcieres :

- Les Jauvents et les Mal-jauvents: les uns portent chance et les autres ont le mauvais oeil.
- Les tireuses et tireurs de parts: par un rituel avec de l'eau et du charbon, ils peuvent trouver le mal qui vous affecte
et le saint ou l'eau qui peuvent vous soigner.
- Les autres peuvent: soigner les animaux et les humains, concocter des remèdes, faire disparaître des verrues,
"enlever" le feu, "rebouter" des membres...

3-Etres protéiformes

Lo Lutin : être qui peut se changer en minéral, végétal ou animal.

- Un homme trouve une pelote de laine sur le chemin, la rapporte à sa femme.
Elle tricote un vêtement qui dès qu'on le met se défait, le "lutin" ayant pris la forme de la pelote

le bestiaire fantastique dans le pays de Guéret

Petit état des lieux des collectes

Dès que la nuit descend sur la campagne, tout un peuple d'êtres mystérieux s'apprête à prendre à son tour, possession de la terre des vivants.

C'est pourquoi il est prudent, lorsque la nuit vous surprend, d'éviter les carrefours, les mares et les clairières qui sont leurs lieux de réunions préférés. Et si malgré cette précaution, il vous arrive de vous trouver en face de l'un d'eux, rappelez-vous que tout geste précipité ou maladroit, toute attitude qui ne serait pas dictée par la plus stricte humilité risqueraient de déclencher leur agressivité. On veillera à toujours leur céder le passage, on répondra avec courtoisie à leurs questions et l'on montrera, en toutes circonstances, le regret que l'on éprouve d'avoir surpris des secrets que l'on avait aucune envie de connaître. Ainsi, avec un peu de chance, on peut espérer terminer tranquillement la nuit dans son lit.

Voici, dressé en quelques mots, l'univers constant dans lequel évoluent ces apparitions fantastiques. Ces personnages, il peut paraître sans doute arbitraire de les classer, pourtant on peut dire qu'ils appartiennent à deux grandes familles selon qu'ils sont plutôt « surnaturels » ou plutôt « réalistes ». En fait, ces mots ne veulent pas dire grand chose, acceptons les comme une simple indication.

Le bestiaire fantastique et ses personnages surnaturels :

Le diable et ses apparitions : la pole neire, le chat neir, l'oeilhe neire (la poule noire, le chat noir, la brebis noire):

Ici comme ailleurs, le diable est doté de pouvoirs magiques illimités, il donnera richesse et pouvoir à ceux qui le sollicitent en pleine nuit au milieu d'un carrefour.

Il chevauchait de nuit les chevaux et leur « *liave* » (tressait) les crinières. On retrouvait les pauvres bêtes harassées au petit matin, les crins emmêlés.

Il se présente le plus souvent sous la forme d'un animal noir : un gros chat, une poule, un mouton qui suivront vos pas. Cette apparition, si on ne l'a pas sollicitée, constitue toujours une grave menace pour la vie. « *Fau pas que la bestie rentre chas vos, autrement, vos siriertz possedat !* », il ne faut en aucun cas que la bête puisse pénétrer chez vous, auquel cas vous seriez possédé par le démon.

Le diable est aussi à l'origine de quelques légendes locales comme celle du pont d'Anzême qu'il aurait construit en échange de l'âme du maçon.

Las vielhas : la vielhe dau potz, la birette (les vieilles : la vieille du puits, la birette)

Il existe en Limousin une catégorie de démons femelles toujours représentés sous les traits d'une vieille femme.

Ainsi en est-il de « *la birette* », une vieille femme encapuchonnée dans sa cape noire qui vous attendait de nuit aux carrefours. Sa présence était signe qu'un grand malheur allait s'abattre sur vous. Elle enlevait, en outre, les enfants turbulents.

« *La vielha dau potz* » s'apparente, elle, aux ondines nordiques. C'est une vieille femme qui se tient au fond des puits armée d'une grande fourche avec laquelle elle attrape les enfants qui ont la témérité de se pencher au-dessus de l'eau.

La bestie farrabine e la bestie a set testas (la bête farrabine et la bête à sept têtes) :

Suivant les endroits, les deux vieilles que nous venons de citer étaient connues sous les traits de personnages fantastiques comme « *la bestie farrabine* » ou « *la bestie a set testas* ». On les rencontrait également de nuit dans les bois et vivaient de même au fond des puits.

Amas en pene e chace a Rigòt (les âmes en peine et la chasse à Rigot) :

Les nuits creusoises étaient fréquemment troublées par la présence des revenants et autres âmes en peine. Les revenants, le plus souvent recouverts d'un drap blanc, venaient tourmenter le monde des vivants. Ils

venaient le plus souvent pour réparer un oubli, demander un pardon, effectuer une pénitence qui leur empêchait d'accéder au repos éternel.

Les petits enfants morts sans baptême, erraient de nuit dans le ciel. On pouvait ainsi entendre certaines nuits « *dins l'er dau temps* » dans « l'air du temps » les gémissements, les pleurs et les supplications de ces pauvres enfants. C'était « *la chace a Rigòt* » qui passait au-dessus du village. On ne pouvait que se signer à ce lugubre passage en disant : « *Diu vos repòse pauras amas. Vos zò meritatz !* » (« Dieu vous repose pauvres âmes. Vous le méritez ! »)

Si les souvenirs de ces êtres surnaturels sont encore bien présents dans le souvenir des marchois, il est à noter qu'on les observe aujourd'hui avec détachement comme un légendaire destiné « à faire peur aux petits » mais plus vraiment comme les personnages emblématiques de la mythologie traditionnelle. Le 20^{ème} siècle et son souci rationaliste est passé par là...

Le bestiaire fantastique et ses personnages réalistes :

Lòs lops e lòs meneurs de lops : (loups et meneurs de lous)

Le loup, animal commun des campagnes creusoises jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, mérite (comme dans tout l'occident) une situation à part dans l'évocation du monde animal. Son statut déclaré de nuisible à donné naissance ici à d'innombrables récits de bête mauvaise et malfaisante, mangeuse d'homme et dévoreuse de brebis. Pas un récit, pas un fait-divers qui ne s'achève en sombre drame à la véracité contestable.

Cet animal mythique a, outre tous ses méfaits, donné naissance à d'autres personnages qui, bien que réels, n'en sont pas moins, par leur fonction, auréolés de fantastique : lous-garous et meneurs de lous.

Si nous avons rencontré peu de témoignages sur le loup-garou dans le pays de Guéret, beaucoup plus vif est le souvenir des « meneurs de lous ».

Il s'agissait d'hommes qui avaient à leur service des lous dressés : « *Dins son granier, eu disie qu'eu avie le gris, le boitos...* » (« Dans son grenier il disait avoir le (loup) gris, le boiteux... »). Ces gens faisaient le tour des maisons pour réclamer du pain pour leurs lous (« *Ilhs fasian le torn de las maisons per aver une torte per lor lops* »). Ceux qui lui en offraient n'avaient rien à craindre si quelque jour ils venaient à rencontrer ses lous sur leur chemin, par contre les autres...

Lòs sorciers, jeteurs de sòrts e bineurs de laite : (les sorciers, jeteurs de sorts et preneurs de lait)

Venus également du monde réel, mais évoluant largement dans un monde fantastique, lòs sorciers, jeteurs de sòrts e bineurs de laite sont toujours présents dans les esprits, quand ils ne sont pas encore à l'œuvre. De nombreux témoignages font allusion à ces gens dont il ne faut pas croiser le regard au risque de voir toutes ses actions futures malencontreusement échouer. D'autres peuvent vous rendre malade par pure jalousie ou tarir le lait de vos vaches au profit des leurs : « lait de ma voisine, viens dans ma bartine ».

Las bestias de malur :

Par leurs chants ou leurs apparitions subites certains animaux ont des vertus prophétiques :

La chaviche : (la chevêche)

« *un pitit crit, qu'es un pitit que vai arrivar, un crit long qu'es la mòrt que vai tombar* » Le cri aigu de la chouette annonce une grossesse, une naissance... son cri plus sourd et plus long annonce une mort prochaine.

Las poulas : (les poules)

« *Quand las polas chantan le jau, qu'es sinhe de malur* » . Quand une poule chantait en imitant le coq, c'était signe de malheur, il fallait vite la tuer, sinon rien de bon n'arriverait.

De même, lorsque un petit animal (belette, rat...) traverse votre chemin cela ne vous annonce pas de bonnes nouvelles...

Annexe N°2 Carte des GAL Leader+ et localisation des territoires partenaires du projet

LOCALISATION DES GAL PARTENAIRES DU PROJET DE COOPERATION : MIDI-QUERCY, PORTES DE GASCOGNE, PERIGORD VERT, ARMAGNAC ET PAYS DE GUERET.

Source fond de carte : CACG.

